

Formation au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Instrumentiste-Chanteur

Concours d'entrée

PROCES-VERBAL D'ADMISSION

Les membres de jury du concours ci-dessous désignés, se sont réunis, le 6 juillet 2020 dans les locaux de l'isdaT, 5 quai de la Daurade, Toulouse

Etaient présents en tant que président.e de jury :

Mme Nadine LAURENS, représentant la direction de l'isdaT, directrice de l'unité musique

Mme. Audrey LAURENS, représentant la direction de l'isdaT, conseillère aux études de l'unité musique

M. Julien GARDE, représentant la direction de l'isdaT, coordinateur pour l'UT2J et professeur dans l'établissement

S'appuyant sur les décisions des jurys spécialisés composés des membres ci-dessous nommés :

Monsieur Pierre GIL, personnalité du monde musical
Monsieur David LOCQUENEUX, personnalité du monde musical
Monsieur Jean-Marc ANDRIEU, personnalité du monde musical
Monsieur Patrick BURGAN, personnalité du monde musical
Monsieur Vincent LASSERRE, personnalité du monde musical
Monsieur Antoine FOUCHER, (Violoncelle)
Madame Sarah IANCU, (Violoncelle)
Madame Juliette GIL (Alto)
Monsieur Fabien DORNIC, (Trombone)
Monsieur David MINETTI, (Clarinette)
Madame Gabrielle ZANEBONI, (Hautbois)
Madame Sandrine TILLY, (Flûtes)
Madame Eloïse URBAIN, (Accompagnement Piano)
Monsieur Christophe LARRIEU (Accompagnement Piano)
Monsieur Sébastien HERRER, (Harpe)
Monsieur Jacques SCHWARZ, (Chant)
Madame Sophie KOCH, (Chant)
Monsieur Hugo SCHMITT, (Saxophone)
Monsieur Philippe LECOCQ, (Saxophone)
Monsieur Hervé LUPANO, (Cor)
Monsieur René-Gilles ROUSSELOT, (Trompette)
Madame Nathalie DESCAMPS, (Violon)
Madame Carole BRUERE, (Violon)
Madame Irène BLONDEL, (Piano)
Monsieur Laurent MOLINES, (Piano)
Monsieur Rémi JOUSSELME, (Guitare)
Monsieur Benoît ALBERT, (Guitare)
Monsieur Thibault GARCIA, (Guitare)
Monsieur David HAUDRECHY, (MAA)
Monsieur Thibault BUCHAILLET, (Percussions)
Monsieur Emilien PRODHOMME, (Percussions)

ONT ETE DECLARES ADMIS* EN DNSPM LES CANDIDATS SUIVANTS par ordre de classement :

NOM-Prénom	DISCIPLINE/OPTION	REMARQUES
COSTECALDE Nathalie	Violon	
DEPRE Louisa	Piano	
DUPAS Adam	MAA violon	
EXMELIN Adama	Violon	
FAUVEAU Jeanne	Flûte traversière	
FILLOL Margot	Chant	
GARROS Julien	MAA Guitare	
PERROCHE Hugo	Percussions	
POINTEAU Matthieu	Cor	
RACLOZ Margaux	Percussions	
ROUSSE Solveig	Trombone	
SALGUEIRO Gianna	Piano	
SLABIAK Léa	Violon	
SLIMANE Marie	Hautbois	
STUBBE Alicia	Guitare	
TORO Leonardo	Violon	
VIBERT Etienne	Guitare	
CARRIERE Amalia	Harpe	
DUBREUIL Pierrick	Trompette	

LUSSAN Florent	Clarinete	
LUST Agathe	Alto	
MADRENES Victor	Saxophone	
NEVEU Jade	Violoncelle	
SIMONET Aliénor	Trompette	
DEHAY Clémence	Piano accompagnement	

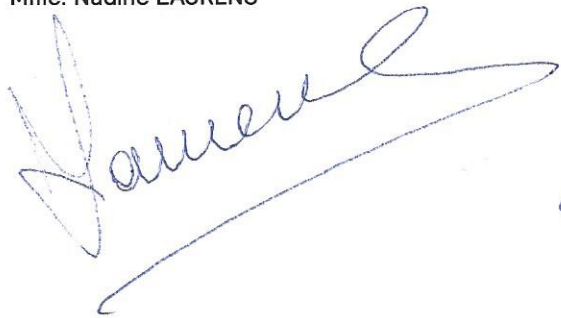
SONT INSCRITS SUR LISTE D'ATTENTE DNSPM LES CANDIDATS SUIVANTS par ordre de classement :

NOM-Prénom	DISCIPLINE/OPTION	REMARQUES
LEVIS Théo	MAA Batterie	
GRIMALDO Léo	Violon	
LEBLAN Baptiste	Violon	
MORETEAU Pauline	Flûte	
AROTEGUI Yoan	Percussions	
COSTA Adrien	Piano	
GEORGES Maëlis	Violoncelle	
GAUTIER Olive	Percussions	
OLLINGER Mélissa	Piano	
CAMIOLO Léana	Cor	
GOGIOSO Benjamin	Guitare	
JOEDICKE Perrine	Flûte traversière	

MENNETEAU Maël	Piano	
ROCAMORA Paul	Trombone	
ALBERTO JACQUEMONT Céleste	Violon	
SAERENS Carla	Flûte traversière	
BARLIER Laure	Flûte traversière	
BRUN Alexandre	Violon	
GUERIN Paul	Saxophone	
HINDRE Valentin	Cor	
WALIN Sarah	Guitare	
FILLAUD Héloïse	Flûte traversière	
LOUIS Thibault	Chant	
PIEPLU Alice	Cor	
DE MONTGOLFIER Jules	Saxophone	
LOZE Jean-Baptiste	Clarinette	

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Mme. Nadine LAURENS

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadine', with a long horizontal flourish underneath.

M. Julien GARDE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julien', with a horizontal flourish underneath.

Mme. Audrey LAURENS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Audrey', with a horizontal flourish underneath.

** Les admissions sont prononcées sous réserve de la production par les candidats des justificatifs des diplômes nécessaires à l'accès en formation et non encore produits à la date du présent procès-verbal.*